



## Restauration scolaire

La restauration scolaire accueille dans chaque école les enfants sur le temps de la pause méridienne tous les jours de classe. Dans le cadre des accueils de loisirs, les restaurants scolaires fonctionnent également tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les repas comportent 5 composantes, le pain est proposé à discrétion.

Les enfants des écoles maternelles sont servis à table alors que les enfants des écoles élémentaires déjeunent dans les selfs. Un double choix d'aliments est proposé aux élémentaires pour les entrées, laitages et desserts.

Un aliment de substitution à la viande de porc est systématiquement prévu.

Un goûter est servi tous les après-midi aux enfants des écoles maternelles qui fréquentent les accueils de loisirs (après la classe, les mercredis et pendant les vacances scolaires). En élémentaire, il est servi les mercredis et pendant les vacances scolaires.

### Les menus

Les menus sont élaborés en « commission des menus » afin de concilier l'équilibre nutritionnel, l'éducation au goût et le plaisir des enfants.

La commission des menus se réunit tous les 2 mois environ pour décider collégalement des choix des menus proposés.

[Consultez la composition des recettes proposées à vos enfants](#)

La Ville participe également au programme européen « [Fruits et légumes à l'école](#) » et « [Lait et produits laitiers à l'école](#) », qui vise à favoriser la distribution de produits de qualité en y associant une action éducative. Il s'agit d'améliorer les habitudes alimentaires des élèves et leur connaissance des filières et des produits agricoles et agroalimentaires.



**Menus - Mai 2022 .pdf** - (3,00Mo)



**Menus - Juin 2022 .pdf** - (2,68Mo)



**Origine des viandes .pdf** - (1,18Mo)



**Traçabilité de la viande de veau - 5 mai 2022 .pdf** - (392Ko)

# Alimentation durable et diversification des sources de protéines



**Fréquences mensuelles des produits locaux , bio et labels observées .pdf** - (285Ko)



**Plan pluriannuel de diversification des sources de protéines .pdf** - (1,25Mo)

## Allergies alimentaires et troubles de santé : mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI)

Un projet d'accueil individualisé (PAI) permet aux enfants souffrant d'une allergie alimentaire ou de troubles de la santé (nécessitant un traitement régulier ou d'urgence) d'être accueillis en restauration scolaire en toute sécurité.



Les **allergies alimentaires** et le projet d'accueil individualisé (PAI) : [en savoir plus](#)

Les **troubles de santé** et le projet d'accueil individualisé (PAI) : [en savoir plus](#)

En cas de PAI pour les enfants ayant des allergies alimentaires ou un traitement nécessitant un régime spécial, vous pouvez télécharger le [formulaire dédié](#) ainsi que [l'autorisation parentale](#). Si besoin, prendre contact avec Mme Vincart en appelant au 01 41 70 88 00 afin de mettre en œuvre les modalités nécessaires (transport des denrées, chaîne du froid et composition des repas).

Les bilans des allergènes, mis en ligne chaque semaine conformément à la réglementation, ont une visée informative et ne se substituent pas à un projet d'accueil individualisé (PAI).



**Bilan des allergènes du 2 au 6 mai .pdf** - (193Ko)



**Bilan des allergènes du 1er au 3 juin .pdf** - (111Ko)



**Bilan des allergènes du 9 au 13 mai .pdf** - (161Ko)



**Bilan des allergènes du 6 au 10 juin .pdf** - (134Ko)



**Bilan des allergènes du 16 au 20 mai .pdf** - (156Ko)



**Bilan des allergènes du 13 au 17 juin .pdf** - (155Ko)



**Bilan des allergènes du 23 au 27 mai .pdf** - (132Ko)



**Bilan des allergènes du 20 au 24 juin .pdf** - (156Ko)




**Bilan des allergènes du 30 au 31 mai .pdf** - (87Ko)



**Bilan des allergènes du 27 au 30 juin .pdf** - (134Ko)

## SoHappy : un outil au service de la restauration scolaire

Afin de valoriser la restauration scolaire auprès des parents d'élèves, la société Sodexo propose une application web et mobile qui permet de consulter les menus, des actualités et de gérer les démarches administratives : [www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr) 

[Consultez le "Pas à Pas" pour créer votre compte, actualiser et faciliter sa prise en main](#)

## La fin des bouteilles en plastique

Dans le cadre de la loi Egalim, la Ville ne peut plus fournir ni bouteilles plastiques, ni verres jetables aux enfants durant le temps de la restauration, en particulier lors des pique-niques, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Dans un souci de cohérence et de sensibilisation au développement durable, la municipalité a fait le choix de d'étendre cette disposition sur tous les temps d'accueils périscolaires.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir fournir à votre enfant une gourde nominative placée dans son sac à dos, les mercredis et les vacances scolaires.

Elle lui sera utile en cas de sortie pique-nique mais également pour qu'il puisse boire tout au long de la journée, selon son envie.

Consultez la fiche ["comment choisir et entretien la gourde de votre enfant"](#).

## Autres documents utiles



**Simulateur de tarifs  
2021/2022 pour les activités  
périscolaires et extrascolaires**  
.xls - (66Ko)



**Guide d'utilisation de l'Espace  
Familles .pdf - (0,90Mo)**



**Documents permettant le  
calcul du quotient familial**  
.pdf - (299Ko)



**Informations sur les pique-  
niques et les goûters .pdf -  
(2,38Mo)**



**Règlement intérieur des  
accueils de loisirs  
périscolaires et extrascolaires**  
.pdf - (496Ko)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3 PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND - BP 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43